

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1618

Approbation d'un avenant n° 1 à la convention de mise à disposition de locaux à titre gratuit au profit de l'Association La Boule de la Favorite située 112 rue Pierre Audry à Lyon 9e

Direction des Sports

**Rapporteur :** M. CUCHERAT Yann

**SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2015**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 25 NOVEMBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 16 NOVEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2015

---

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. SECHERESSE (pouvoir à M. GRABER), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme HAJRI), M. TETE (pouvoir à Mme CHEVALLIER), Mme TAZDAIT (pouvoir à Mme BAUGUIL), M. ROYER (pouvoir à M. BROLIQUIER)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2015/1618 - APPROBATION D'UN AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX A TITRE GRATUIT AU PROFIT DE L'ASSOCIATION LA BOULE DE LA FAVORITE SITUEE 112 RUE PIERRE AUDRY A LYON 9E (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 novembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon est propriétaire du Clos bouliste de la Favorite situé au 112 rue Pierre Audry à Lyon 9<sup>e</sup>, répertorié sous le numéro d'ensemble immobilier 09071, relevant de son domaine public.

Par convention du 26 février 2004, ces installations ont été mises à disposition de l'Association La Boule de la Favorite, pour une période de trois ans et renouvelable par tacite reconduction pour des périodes d'un an.

L'installation d'établissements d'hébergement touristique et d'immeubles d'habitation à proximité immédiate de cet ensemble nécessite qu'en soient précisées les conditions d'utilisation.

L'avenant soumis à votre approbation porte sur l'ajout de bornes horaires d'occupation des lieux afin de préserver la tranquillité du voisinage et sur les modalités à respecter pour les manifestations sportives.

L'Association la Boule de la Favorite sera autorisée à occuper le clos bouliste entre 8h et 22h avec une extension horaire possible pour certaines manifestations sportives déclarées au moins 15 jours avant auprès de la Ville de Lyon.

Par conséquent, il convient de conclure un avenant à la convention prenant acte de cette disposition.

Vu ledit avenant n° 1 ;

Vu l'avis du Conseil du 9<sup>e</sup> arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Immobilier, Bâtiments ;

**DELIBERE**

1- L'avenant n° 1 susvisé, établi entre la Ville de Lyon et l'Association La Boule de la Favorite, concernant la mise à disposition de locaux à titre gratuit situés 112 rue Pierre Audry à Lyon 9<sup>e</sup>, est approuvé.

2- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Y. CUCHERAT